



# **COMMISSION SPORTIVE SENIORS DE DISTRICT**

## Configuration « Compétitions »

## **Procès-Verbal N°22 de la réunion du 21 janvier 2026**

Saison 2025/2026

NB : Toutes les informations ci-dessous sont publiées officiellement sauf erreur ou omission et sous réserve des procédures en cours ou à venir.

## **Championnats Seniors F et M :**

## **1. Composition des groupes de la 2<sup>e</sup> phase des championnats Seniors :**

D7 Accession - D7 Maintenance

D8 Accession - D8 Printemps

**La liste des engagements et la composition des groupes est jointe en ANNEXE au présent PV.**

## 2. Modification engagements

D8 Accession Gr E

Strasbourg AS 2000 2 remplace Strasbourg AS 2000 3

D8 Printemps Gr B

DAMBACH NEUNHOFFEN FC 2 est retiré

D8 Printemps Gr C

Soultz - Kutz. Fc 2 FC 2 est retiré

D8 printemps Gr J

Strasbourg AS 2000 2 est retiré

D8 Printemps Gr M

WIDENSOLEN 3 est retiré

### 3. Ordre d'accession et classement des équipes meilleures à l'issue (en P7 Automne, P8 Automne)

Art 24.3.3 des RD : (...) Des accessions supplémentaires pourront être prononcées de manière à atteindre le nombre d'écussons défini par l'article 20 des présents règlements. (...)

Classements selon les principes suivants :

- Nombre de points acquis lors des rencontres aller/retour jouées contre les équipes classées de la première à la quatrième place du classement final homologué. L'équipe ayant acquis le plus de points sera classée première dans l'ordre d'accésion et ainsi de suite.
  - Différence de buts marqués et encaissés lors des rencontres entre les 4 premières équipes du groupe

**D7 accession = 48 + 2 = 50 équipes engagées**

Parmi les meilleurs 4e : Il y a 5 équipes qualifiées en D7 Accession (au lieu de 3)

- Suite classement actualisé/ PV CRSD, Brunstatt F.C 3 devient 4e du Gr N (à la place de Mulhouse Mouloudia 3) et **Brunstatt FC 3 se classe 1er dans l'ordre d'accession**
- **Houssen Ent FCOH SRC 5 se classe 2e dans l'ordre d'accession**
- 3 équipes sont à égalité à la 3e place de l'ordre d'accession et ne peuvent être départagées par la différence de buts lors des rencontres entre les 4 premières équipes du groupe.  
Ainsi : **Brumath SS 3, Riespach AS 2, Weyer AS 3 se classent 3e dans l'ordre d'accession**

<b>District 7 – Phase 1-Automne :</b>				
Situation 2025/26 :		9 groupes de 9 équipes et 6 groupes de 8 équipes Soit 129 équipes		
#		4e place	Nombre de points contre les équipes classées de la première à la quatrième place du classement final homologué.	Différence de buts marqués et encaissés lors des rencontres entre les 4 premières équipes du groupe
1	D7 N	BRUNSTATT	6	1
2	D7 K	HOUSSEN ENT FCOH SRC 5	4	1
3	D7 E	BRUMATH SS 3	4	-1
4	D7 O	RIESPACH A.S. 2	4	-1
5	D7 A	WEYER AS 3	4	-1
6	D7 I	BISCHOFFSHEIM AS 3	3	2
7	D7 B	REIPERTSWILLER US 3	3	-1
8	D7 F	MUNDOLSHHEIM AS 3	3	-5
9	D7 G	STRG NEUDORF AS	2	-1
10	D7 H	GRENDELBR. ENT. HUG 2	2	-1
11	D7 J	MATZENHEIM FC 3	2	-1
12	D7 L	UNGERSHEIM F.C. 3	1	-3
13	D7 D	SOUFFLENHEIM FC 2	0	-4
14	D7 M	REININGUE BLUE STAR 2	0	-7
15	D7 C	ASCHBACH OBERROEDERN 2	0	-7
<b>12</b>	<b>D7 N</b>	<b>MULHOUSE MOULOUDIA 3</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>

## **D8 accession = 60 équipes engagées**

Pas de changements à l'ordre d'accession :

<b>District 8 – Phase 1-Automne :</b>				
#		4e place	Nombre de points contre les équipes classées de la première à la quatrième place du classement final homologué.	Différence de buts marqués et encaissés lors des rencontres entre les 4 premières équipes du groupe
1	D8 H	Wolfisheim Es 3	4	-2
2	D8 I	Souffelweyersheim Fc 3	4	-3
3	D8 F	Bischwiller Turcs 3	4	-6
4	D8 P	Ensisheim F.C. 3	3	0
5	D8 N	Grussenheim F.C. 3	3	-6
6	D8 R	Rosenau F.C. 1946 2	3	-8
7	D8 E	Seltz F.C.S.E 4	2	-6
8	D8 A	Weiterswiller As 1	1	-3
9	D8 S	Hochstatt A.S. 3	1	-3
10	D8 D	Riedseltz	1	-6
11	D8 B	Mulhausen Fc 2	1	-7
12	D8 L	Hindisheim Kraut Ent 3	1	-8
13	D8 M	Schoenau 3	0	-4
14	D8 C	Lamperts-Merkwiller 2	0	-5
15	D8 K	Oberhasl. Ent. Hug 3	0	-5
16	D8 G	Duntzenheim Asl 3	0	-8
17	D8 J	Fegersheim Cs 4	0	-8
18	D8 O	Pfaffenheim A.S. 3	-1	-9
19	D8 Q	Feldkirch F.C. 3	-1	-17

## **4. Classement intermédiaire du Fair-Play de la saison 2025/2026, arrêté au 21janvier 2026.**

**Le classement est joint en ANNEXE au présent PV, dans le respect des dispositions du [Règlement du Fair-Play](#).**

Le prochain classement intermédiaire du Fair-Play de la saison 2025/2026, sera publié entre le 17 et le 31 mai.

### **Procédure d'appel :**

Les présentes décisions de la Commission des Compétitions Seniors du District Alsace sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours\* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : [secretariat@alsace.fff.fr](mailto:secretariat@alsace.fff.fr) selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements u District Alsace.

\* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Les Responsables des antennes 67 et 68 de la Commission,  
Jean-Christophe Allard et Daniel Interling

Le Secrétaire de Séance,  
Fabien Gensbittel